



N° : 1057/ANS/DG/2021 .

قم : / وود / م ع /

20 JUIN 2021

Avis d'infirmité

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale du Sang informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par la consultation N°03/2021 relatif à l'acquisition de stabilisateur de courant pour l'Agence Nationale du Sang, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, s'est déclaré infructueux.

La Directrice Générale

